



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs			
Date	10 septembre 2022	Heure de départ	18 h 00	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 22 °C)	Vent:	13km/h Sud-Est	
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	1 M.W.	Nombre total d'inscriptions 88
Total des paris mutuels	\$ 59,372			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Michael Weber	Juge associé
--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

5^e étape de la *Prospect Series* – Poulains ambleurs et pouliches ambleuses (1 division pour chaque catégorie)

Memorial Night pour ce soir

L'entraîneur, Pat Dillon, a demandé à passer à une licence "A". La demande a été acceptée.

Courses :

Course 1 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé. Rien à signaler.

Course 2 – Objection du conducteur du #5, "Peanutbettornjelly", (J. Woodward),

arrivé en 6^e position, contre le #7, "Lilly United", (B.Reibeling), arrivé en 5^e position, avant le poteau de 1/4 de mille. Objection rejetée.

Le #8, "Ultimate Speed", (S.Hudon), a été signalé dans la statistique pour une obstruction survenue à cause du bris d'allure du #5, "Peanutbettornjelly".

Le #5, "Peanutbettornjelly", devra se qualifier pour les bris d'allure (deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide).

Examen du bris d'allure du #3, "Lady Bonita", après le poteau de 3/4 de mille.

Course 3 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé. *Prospect Series* – Poulain ambleurs de deux ans Rien à signaler.

Course 4 – La reprise de départ à été attribuée au #4, "Dream Of Jeannie", pour avoir provoqué une obstruction au #3, "Mae Lose Control", avant le départ.

Le #2, "Senior Advisor", a été signalé dans la statistique pour l'obstruction survenue au poteau de 5/8 de mille à cause du #3, "Mae Lose Control", qui s'était brusquement arrêté en face de celui-ci.

Le #3, "Mae Lose Control", devra se qualifier pour la performance comme le cheval a terminé la course distancé.

Course 5 – Examen d'une infraction relative aux pylônes, potentiellement effectuée par le #1, "Rambaran Rose", (R.Gassien), avant le poteau de 1/2 mille. Il a été déterminé que le sulky ne s'était pas rendu à l'intérieur des pylônes, mais en en avait pourtant heurté trois. Aucune infraction aux règles sur les pylônes n'a été commise.

Stephane Pouliot a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.03 (a fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable). Décision #1868439 Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de cinq jours consécutifs, à être purgée du 23 au 27 septembre 2022, inclusivement. Il s'agit de sa 2^e infraction dans 12 mois.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – **Enquête** des juges. Le #3, "Voss Volo", (N. Boyd), arrivé en 3^e position, a fait un bris d'allure avant et après le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure de la CAJO, notamment le bris d'allure prolongé (25 ou plus de foulées consécutives), n'a été commise.

Le #1, "Mystery Bet", (M.Jones), devra se qualifier pour la performance comme le cheval avait fait un bris d'allure avant le poteau de 1/4 de mille et a fait une sortie avant la barrière de départ après le poteau de 1/2 mille. "Mystery Bet", a été signalé dans la statistique pour ne pas avoir terminé la course, et l'argent pour la 5^e position

a été retenu par l'Association.

Course 8 – *Prospect Series* – Pouliches ambleuses de deux ans Rien à signaler.

Course 9 – **Enquête** des juges. Le #4, "Amazon Dragon", (B. Reibeling), a passé sur la roue du #3, "Thorn In The Side", (D. Brown), avant le poteau de 3/4 de mille. Le #4, "Amazon Dragon", arrivé en 4^e position, a été placé en 6^e position, pour avoir heurté la roue d'un autre sulky. Le #4, "Amazon Dragon", a été signalé dans la statistique pour un bris d'allure par cause d'obstruction et le #3, "Thorn In The Side", a été signalé pour obstruction.

Braiden Reibeling a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01(h), (heurter la roue d'un autre sulky). Il s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours consécutifs, à être purgée du 24 à 26 septembre, inclusivement. Décision #1868452

Course 10 – La reprise de départ a été attribuée au #6, "High Rolling A", à cause d'un possible bris d'équipement survenu avant le départ.

Réclamations :

Course 1

"Four For Orr" (3), pour \$7,000, entraîneur Tom Riley, propriétaire Triple S Equine.